

Le seize juillet deux mille vingt à 20h 30 le conseil municipal s'est réuni en séance publique à la salle Mairie ,sous la présidence de Mme ALIES Monique Maire.

Absents : ARNOULD Bernard- Vanessa RAMBIER

Vote du Budget primitif du lotissement du Château d'eau 2020

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Madame le Maire expose le contenu du budget du lotissement du Château d'eau en résumant les orientations budgétaires générales,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité adopte dans son ensemble le budget primitif communal du lotissement du Château d'eau de l'exercice 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement	1,00€
Section d'investissement	29,00€
Total	30,00€

Vote du Budget primitif de l'assainissement 2020

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Madame le Maire expose le contenu du budget du service assainissement en résumant les orientations budgétaires générales,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité adopte dans son ensemble le budget primitif communal du service assainissement de l'exercice 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement	92 033,00€
Section d'investissement	65 638,00€
Total	157 671,00€

En annexe n°1 le détail du budget : vue d'ensemble

Vote du Budget primitif général 2020

Vu le Code Générale des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales

Madame le Maire expose le contenu du budget du service assainissement en résumant les orientations budgétaires générales,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité adopte dans son ensemble le budget primitif communal général de l'exercice 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement	1 173 332,00€
Section d'investissement	998 982,00€
Total	2 172 314,00€

En annexe n°2 détail du budget section de fonctionnement et tableau d'investissement.

Délibération pour la délégation de signature dans le cadre de l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme relatif à l'occupation du sol à Aveyron Ingénierie :